

Dossier de presse

# POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE RD 39 CHEMIN STÉPHANE



Mardi 12 mars 2019 • Saint-Pierre



*Le Département aux côtés des Réunionnais*



# ÉDITORIAL



Le lancement des travaux d'aménagement du chemin Stéphane est un moment important, pour le Département, pour la ville de Saint-Pierre, et pour la ville du Tampon. Ces travaux constituent en effet une des étapes d'un projet d'aménagement routier majeur, celui de la ligne des 400, qui se trouve à cheval des territoires saint-pierrois et tamponnais.

Les passages des cyclones Berguita et Fakir l'an dernier, provoquant d'importantes inondations, ont été des facteurs déterminants à cette prise de conscience réelle de la nécessité de sécuriser cet axe routier, mais aussi les personnes et les biens qui ont été les premières victimes de ces catastrophes naturelles.

Le Chemin Stéphane bénéficiera donc d'un investissement de 6,1 millions d'euros, dont 3,4 millions de part départementale, afin de créer un véritable réseau d'assainissement des eaux pluviales, de sécuriser le cheminement piéton et d'offrir aux automobilistes une voie nouvelle de circulation.

En organisant cette manifestation de façon partenariale, notre Collectivité a ainsi voulu exprimer la solidarité territoriale départementale, concrétisant cette ambition de renforcer le maillage entre le Département et les communes, pour le développement de La Réunion, et en particulier de la micro-région sud.

*Cyril Melchior.*

# SÉCURITÉ ET BIEN-ÊTRE DES RIVERAINS ET USAGERS

## Un axe routier structurant + de 8 500 véhicules par jour

La Route Départementale (RD) 39, située à la Ravine des Cabris sur la commune de Saint-Pierre, est un axe routier d'environ 2 kilomètres, reliant la RD 28 - Ligne des Bambous à la RD 400 (Ligne des 400 - commune du Tampon).

Cet axe routier ne dispose pas de réseau d'assainissement des eaux pluviales, ce qui provoque, en cas de fortes pluies, des problèmes hydrauliques importants, de gros désordres sur la chaussée et des inondations chez les riverains. Les écoulements se font en surface souvent canalisés par des murs riverains.

## Une voie sans véritable dévers et très dégradée

La différence d'altimétrie est de 172 m entre les deux extrémités du projet soit une pente générale moyenne de 7,15 %. En section courante, le profil type comprend une largeur circulaire de 6,5 m (élargissement

jusqu'à 7,5 m dans les virages) et une emprise publique de clôture à clôture de 8 à 10 m variable.

Il n'y a pas de trottoir et assez peu d'emprise pour les cheminements piétons.

Un éclairage public inadapté à l'évolution urbaine du quartier. L'éclairage public existant est constitué de foyers fixés sur les supports du réseau électrique basse tension. Sa répartition est ainsi assujettie à l'implantation de ces supports qui répondent aux lois de la distribution électrique et non à celles de l'éclairage public.

## Les objectifs recherchés

- ◆ Requalification complète de l'aménagement de surface ;
- ◆ Réalisation d'un réseau d'eaux pluviales fonctionnel ;
- ◆ Renforcement du réseau d'eau potable sur une partie de la voie ;
- ◆ Renforcement du réseau d'eaux usées sur une partie de la voie ;
- ◆ Mise en place de l'éclairage public ;
- ◆ Réalisation d'un giratoire en partie basse du chemin Stéphane au carrefour avec la RD 28.



# TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT : + DE 6 M€ INVESTIS

## Une convention entre le Département et la Mairie

Le Département et la commune de Saint-Pierre ont formalisé une convention pour identifier la commune comme pilote des études et des travaux d'aménagement à mener sur ce tronçon de route.

Le bureau d'études IN-SITU INGENIERIE pour la maîtrise d'œuvre complète des travaux d'aménagement de la RD 39 - Chemin Stéphane du PR 0+000 au PR 2+300 a été mandaté.

Les études de conception ont permis d'aboutir à un projet d'aménagement qualitatif qui résout les problèmes hydrauliques récurrents, sécurise les cheminements piétons, renforce les divers réseaux (eaux usées, eau potable...) et prévoit une nouvelle structure de chaussée complète sur ce tronçon.



## Le Département et la commune lancent des travaux d'aménagement qualitatif : + de 6 M € investis

[suite]

### Travaux prévus

- ◆ Création d'un assainissement pluvial ;
- ◆ Réalisation de trottoirs ;
- ◆ Réalisation de murs de soutènement et de parapets ;
- ◆ Réfection complète de la chaussée ;
- ◆ Aménagement de zones de stationnement ;
- ◆ Signalisation verticale et horizontale ;
- ◆ Réalisation d'espaces verts ;
- ◆ Réalisation d'un éclairage public ;
- ◆ Renforcement du réseau d'eau potable ;
- ◆ Renforcement du réseau d'eaux usées.

### Répartition des financements

Cette opération comprenant des travaux à caractère strictement urbain d'une part, et des travaux relevant de la compétence du Département, d'autre part, la charge financière sera répartie entre les deux collectivités :

**DÉPARTEMENT :**  
**3 407 000,00 €**

**COMMUNE DE SAINT-PIERRE :**  
**2 693 000,00 €**

**DÉMARRAGE DES TRAVAUX :**  
**DÉBUT 2019**

**DURÉE : 18 MOIS**

**LIVRAISON : FIN 2020**





DÉPARTEMENT  
DE LA  
**Réunion**

## **i**NFORMATION**S**

Direction de la Communication  
Michèle Bénard • 0692 974 772  
[michele.benard@cg974.fr](mailto:michele.benard@cg974.fr)